

Partage éventuel du pouvoir

Mulroney étonné par les intentions des 2 autres chefs

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a exprimé son étonnement, hier, après avoir appris que le chef libéral John Turner et le chef néo-démocrate Ed Broadbent n'avaient pas abandonné l'idée de partager le pouvoir dans un gouvernement de coalition, si aucun candidat n'était clairement vainqueur à l'issue de la prochaine élection.

"C'est une déclaration joliment grave", a déclaré M. Mulroney, sautant sur cette occasion d'attaquer ses adversaires. Il accordait alors au réseau de télévision CBC une interview de fin d'année qui doit être retransmise mercredi.

Il a particulièrement critiqué la suggestion faite par le NPD de retirer le Canada de l'OTAN. "C'est essentiellement opposé à tout ce que nous croyons et j'aurais cru que c'était anti tout ce que défendent les libéraux", a dit M. Mulroney en promettant que le parti conservateur ne dérogera jamais de ses principes et n'acceptera jamais de parler de coalition.

"Et si les Canadiens lui (au parti conservateur) donnent leur appui, tant mieux. Sinon, ils devront se débrouiller avec ce mariage entre les libéraux et les néo-démocrates, si c'est ce qui se produit."

M. Mulroney a ramené le sujet dans la conversation, lors d'une rencontre avec d'autres journalistes, à l'extérieur de son bureau des Communies; il a rappelé les intentions du NPD de nationaliser certaines grandes banques et grandes entreprises énergétiques et il s'est demandé si M. Turner avait discuté de l'idée d'une coalition avec son caucus ou avec d'autres dirigeants libéraux à travers le pays.

Vie privée et médias

Le premier ministre se préparait à partir vers sa résidence secondaire officielle de la Gatineau, pour y passer les vacances des Fêtes avec sa famille.



Brian Mulroney

Toujours au cours de l'entrevue au réseau anglais de Radio-Canada, M. Mulroney a affirmé que, si les médias ou qui que ce soit d'autres allaient trop loin en divulguant la vie privée et le passé des hommes politiques canadiens, une réaction d'opposition pourrait survenir au sein de la population canadienne.

Le peuple canadien, les médias canadiens et les autres ne doivent jamais perdre le sens de leurs responsabilités et juger où le bon sens, les convenances et les exigences leur ordonnent d'arrêter.

Ainsi, a-t-il ajouté, il convient peu de rappeler les bévues commises par quelqu'un à l'âge de 15 ans, même si l'agissait d'un acte criminel.

Le sujet est venu sur la table à la suite d'une discussion sur les États-Unis, au cours de laquelle un journaliste a fait mention du candidat à la nomination démocrate dans la course à la présidence, M. Gary Hart.

Des pertes de 580 millions \$ en '88, selon le Conseil des affaires sociales du Québec

Les familles pénalisées par la réforme fiscale fédérale

par Norman DELISLE
QUEBEC (PC) — Les familles seront les grandes perdantes de la réforme fiscale rendue publique par le ministre fédéral des Finances, Michael Wilson, croit le Conseil des affaires sociales et de la famille du Québec.

Dès le 1er janvier 1988, les effets néfastes de cette réforme commenceront à être perçus par les familles québécoises, a souligné hier la présidente du Conseil, le Dr Madeleine Blanchet, dans une entrevue accordée à la Presse canadienne.

A compter de cette date, les allocations familiales n'augmenteront que de 0,45 \$ par enfant au lieu de l'indexation à laquelle on se serait normalement attendu.

Ces allocations avaient déjà été attaquées depuis 1979 par l'appétit des différents ministres des Finances. Elles avaient été réduites de 26,68 \$ à 20 \$ par enfant, puis, depuis 1986, elles sont partiellement désindexées, ne croissant que du taux d'inflation moins 3 pour cent.

De plus, les allocations fédérales sont maintenant imposables par le fisc québécois.

Crédit réduit

Non content de s'en prendre aux allocations familiales, la réforme Wilson réduit le crédit d'impôt remboursable aux familles, déplore Mme Blanchet. Ce crédit, qui était de 710 \$ par enfant depuis 1983, sera réduit à 560 \$ dans le rapport d'impôt que les contribuables rempliront au printemps prochain pour l'année 1987. En 1988, nouvelle réduction de ce crédit à 470 \$ par enfant.

"Pour un salarié moyen, ce crédit voulait dire qu'on pouvait au moins acheter un habit de neige pour un enfant. Désormais, c'est à peine si on pourra acheter une paire de bottes", a dit Mme Blanchet.

Le Conseil de la famille reconnaît qu'avec la réforme Wilson, les familles verront leur crédit d'impôt doublé, passant de 65 \$ à 130 \$ à

partir du troisième enfant. Mais au Québec, seulement 139,000 des 930,000 familles comptent plus de deux enfants, soit à peine 15 pour cent des familles. La grande majorité des familles avec enfants n'en ont qu'un ou deux.



Madeleine Blanchet, présidente du Conseil des affaires sociales et de la famille du Québec.

Au total, la réforme Wilson se traduit par 580 millions \$ de moins dans la poche des parents en 1988. Ce manque à gagner sera de 1,2 milliard \$ en 1990.

Dans une lettre adressée au Conseil de la famille quatre jours avant de rendre publique sa réforme, le ministre Wilson admet d'ailleurs que le fait de ne pas indexer pleinement les allocations familiales vise "à réduire le déficit fédéral".

Pour Mme Blanchet, le gouvernement fédéral "réduit son déficit sur le dos des familles".

Des proies de choix

Le Conseil constate que c'est parce qu'elle sont désorganisées que les familles constituent des proies de choix pour le fisc.

Si un gouvernement prend des mesures allant à l'encontre des entreprises, on voit immédiatement les réactions virulentes du Conseil du patronat ou des chambres de commerce.

Mais les parents ne constatent les attaques du fisc qu'au moment de rédiger leur rapport d'impôt, c'est-à-dire alors qu'il est trop tard pour réagir.

Aussi, le Conseil remet de l'avant sa proposition de créer un Fonds de solidarité des familles.

Il s'agirait d'un organisme chargé de défendre les intérêts des parents. De tels fonds existent déjà en France et en Belgique.

Ce fonds pourrait être financé par les familles québécoises à raison d'une modique contribution annuelle (par exemple 1 \$ par famille). Le gouvernement peut alors s'engager à doubler la mise des parents, ce qui permet au Fonds de remplir pleinement son rôle.

Mme Blanchet a rappelé qu'une politique fiscale doit tenir compte de la famille, principalement au Québec où on ne compte que 84,000 naissances par année alors qu'il en faudrait 130,000 pour assurer une courbe minimale d'augmentation démographique.

Aux yeux du Groupe pour la réforme des politiques sociales

Le libre-échange, une menace pour les programmes sociaux

OTTAWA (PC) — Le gouvernement conservateur trompe les gens quand il affirme que le libre-échange avec les États-Unis n'affectera pas les programmes sociaux canadiens.

"Je pense que c'est loin d'être une interprétation honnête ou franche", a affirmé lundi Terry Hunsley, du Conseil canadien pour le développement social.

Pour Louise Dulude, du Comité canadien d'action sur le statut des femmes, le gouvernement ne va pas jusqu'à mentir carrément, sa façon de procéder est plus "torqueuse".

M. Hunsley et Mme Dulude prenaient part hier à une confé-

rence de presse organisée par le Groupe pour la réforme des politiques sociales, une large coalition d'organismes qui se préoccupent de la défense des intérêts des retraités, des femmes et des personnes âgées et qui voient dans le libre-échange une menace aux programmes sociaux dont jouissent actuellement les Canadiens.

De la façon dont le gouvernement conservateur présente l'accord de libre-échange, la capacité du Canada de faire progresser le développement des régions et d'améliorer les programmes sociaux ne serait pas diminuée, et s'en trouverait même renforcée.

Pourtant, l'un des rares endroits dans le texte final de l'accord où il est fait — indirectement — mention des programmes sociaux révèle qu'il faudra de cinq à sept ans au Canada et aux États-Unis pour rédiger dans le détail les règles de base relatives aux subsides gouvernementaux.

Le document ne garantit absolument pas que les prestations d'assurance-chômage versées à certains types de travailleurs, par exemple, ne seront pas considérées, un de ces jours, comme des subventions qui altèrent le fonctionnement normal des échanges commerciaux et contreviennent ainsi à l'esprit de l'accord de libre-échange, d'où l'inquiétude exprimée hier par les représentants de ces organismes populaires.

C'est aussi ce qui a poussé Havi Echenberg, de l'Organisation nationale de lutte contre la pauvreté, à critiquer l'absence de toute mention des programmes sociaux et de toute définition de ce qui constitue une distorsion du commerce dans le texte de l'accord. "Cela prive les programmes sociaux de protection et les rend vulnérables aux mesures de

pression des compagnies américaines", a-t-il déploré.

Bert Hammer, de la Fédération nationale des retraités, a expliqué à son tour que les personnes âgées sont plutôt sceptiques, lorsqu'elles entendent le premier ministre Brian Mulroney promettre que les programmes sociaux ne seront pas menacés par le libre-échange.

Les personnes âgées, a-t-il rap-

pelé, ont déjà été échaudées par les conservateurs quand M. Mulroney, après avoir dit que les programmes sociaux étaient "sacrés", pendant sa campagne électorale de 1984, avait ensuite tenté d'abolir la plus grande part de l'indexation des pensions de vieillesse.

Le gouvernement avait dû reculer et abandonner son idée devant le tollé suscité par le projet.

Terre-Neuve prête à nommer un sénateur

OTTAWA (PC) — Terre-Neuve est devenue la première à se prévaloir de la disposition de l'accord du lac Meech qui permet aux provinces de participer à la nomination des futurs sénateurs.

Le premier ministre du Canada, Brian Mulroney, a affirmé hier que son homologue terre-neuvien, Brian Peckford, lui "avait soumis une liste de cinq candidats" au poste de sénateur et qu'il souhaitait pouvoir "faire quelque chose à ce sujet très bientôt".

Selon l'attaché de presse du premier ministre conservateur de Terre-Neuve, cette liste a été soumise il y a déjà quelques semaines.

Le président du Parti conservateur de cette province, Harold Porter, n'aurait pas été consulté par le premier ministre pour la constitution de cette liste, mais il affirme que la rumeur veut que l'un des cinq candidats soit l'actuel ministre provincial de l'Énergie, Gerald Ottenheimer, âgé de 53 ans.

Ce siège au Sénat, libre depuis la retraite le 28 septembre

de Fred Rowe, est l'un des quatre sièges présentement vacants à la Chambre haute. Les autres vacances sont de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec.

L'Alberta, qui défend depuis longtemps l'idée d'un Sénat élu, se demande encore s'il serait pertinent d'organiser un scrutin pour établir la liste de ses candidats sénateurs, une opération qui s'avérerait semblable-t-il fort onéreuse. Le siège albertain est libre depuis le 19 septembre.

De leur côté, le premier ministre ontarien, David Peterson, et celui du Québec, Robert Bourassa, affirment, selon leurs porte-parole, avoir d'autres priorités pour le moment que la nomination de sénateurs.

Pour l'un, la réforme complète du Sénat est plus urgente, pour l'autre, c'est l'adoption par l'ensemble des provinces du texte complet de l'accord du lac Meech qui importe.

Le siège québécois à la Chambre haute est vacant depuis le 3 janvier, celui de l'Ontario l'est depuis le 28 juin.

La candidature de Jacques Parizeau au PQ

Juneau se réjouit, mais elle n'appuie pas tout de suite

MONTREAL (Selon PC) — Les députés péquistes de la région des Cantons de l'Est se sont dit heureux de la décision de l'ex-ministre des Finances, Jacques Parizeau, de se porter candidat à la présidence du Parti québécois.

Cependant, ni Roger Paré, ni Carmen Juneau ne sont prêts à appuyer la candidature de M. Parizeau avant de savoir qui d'autre est intéressé à assumer la chefferie du Parti québécois.

Pour un, le député de Shefford à l'Assemblée nationale admet avoir souhaité que M. Parizeau pose ce geste concret.

"C'est un candidat de calibre pour la course au leadership et sa candidature donnera au parti d'excellentes chances de reprendre le pouvoir, estime M. Roger Paré. C'est un homme qui saura mobiliser les forces".

"Toutefois, avant de me prononcer quant à un appui possible, j'attendrai de savoir qui sera également en lice et je serai en étroit contact avec l'exécutif du comté à ce sujet. J'y apporterai beaucoup de réflexion."

Son homologue du comté de Johnson partage sensiblement les mêmes sentiments et manifeste une réaction analogue.

"Je suis très contente de cette



Carmen Juneau

annonce qui, je l'espère, saura ramener toute son unité à un parti qui a beaucoup fait pour le Québec", note Mme Carmen Juneau.

"M. Parizeau est un habile stratège que je reconnais dans sa tactique de faire une telle annonce à un moment aussi opportun: tout le monde en parlera durant les Fêtes."

"En outre, même si je crois que tout parti politique pourrait s'e-

norgueillir d'avoir comme chef un homme de la trempe de M. Parizeau, je préfère réserver pour un temps mon appui à l'un ou l'autre des candidats qui restent possiblement à venir."

Dufour appuie

Pendant ce temps, le député de Jonquière, Francis Dufour, appuie la candidature de Jacques Parizeau à la tête du Parti québécois.

M. Dufour a déclaré que parmi les candidatures qu'il peut entrevoir, celle de M. Parizeau est celle qu'il faut pour le moment.

Francis Dufour rappelle que Jacques Parizeau avait été son parrain, en 1973, lorsqu'il s'était présenté pour la première fois comme candidat péquiste.

De son côté, l'ex-député ministre Denise Leblanc-Bantey, des Îles-de-la-Madeleine, a fait savoir qu'elle redeviendra membre du Parti québécois et fera campagne en faveur de M. Parizeau. Elle croit qu'il saura relancer efficacement le combat pour la souveraineté.

L'ex-député de Gaspé, Henri LeMay, prévoit pour sa part une remontée spectaculaire du Parti québécois avec M. Parizeau.

Il entend bien être actif lors de la course à la direction du PQ.

Après un recul, les femmes ont poursuivi le rattrapage salarial

OTTAWA (PC) — Après un recul momentané en 1985, les femmes ont repris leur mouvement de rattrapage salarial en 1986 et ont réduit encore un peu l'écart qui les sépare des hommes sur ce plan, révèle Statistique Canada.

En moyenne, en 1986, les femmes ont gagné 19,874 \$, soit 66 pour cent des 30,131 \$ (en moyenne) encaissés par les hommes, pour la même année. C'est le

pourcentage le plus élevé jamais enregistré depuis que Statistique Canada a entrepris de suivre l'évolution de l'écart salarial hommes-femmes, en 1967, a souligné l'agence fédérale.

L'année précédente, cette proportion était de 64,9 pour cent.

En 1967, les femmes gagnaient 58,4 pour cent de ce que touchaient leurs collègues masculins.

Mais ce n'est pas cette année qu'on sablera le champagne, a

pourtant affirmé hier Nancy Riche, la vice-présidente du Congrès du travail du Canada.

Mme Riche a examiné les chiffres d'un angle différent, atténuant l'interprétation optimiste de Statistique Canada.

L'écart entre les salaires des hommes et ceux des femmes en 1986 était de 10,257 \$. En argent sonnant (plutôt qu'en pourcentage), c'est bel et bien le plus important écart enregistré depuis 1967, a-t-elle fait remarquer.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

ENTREPRISE DYNAMIQUE À LA FINE POINTE DE LA TECHNOLOGIE DANS SON SECTEUR RECHERCHE

UN(E) DIRECTEUR(TRICE) DE PRODUCTION

Le titulaire de ce poste assumera la responsabilité de toutes les activités relatives à la production et jouera un rôle primordial dans les opérations quotidiennes, ainsi que dans le développement futur de l'entreprise.

Le candidat recherché aura acquis une expérience d'environ 5 ans, plus précisément en direction du personnel, planification de la production et contrôle de la qualité et des coûts.

Leadership, esprit imaginatif et souci du service à la clientèle sont des qualités essentielles au succès de ce poste.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, sous pli confidentiel à:

Casier 84
LA TRIBUNE (1982) INC.
1950, rue Roy, Sherbrooke, QC, J1K 2X8

Mauvaise habitude à l'Assemblée nationale

A chaque fin de session à Québec, le gouvernement se lance dans un sprint disgracieux afin de faire voter les projets de loi demeurés au feuillet. On ne s'en étonne plus. Même s'il est fier de produire moins de législations que ses prédécesseurs, le gouvernement Bourassa a poursuivi cette malheureuse tradition la semaine dernière.

Il est vrai que les projets de loi présentés en dernière heure n'étaient pas tous de la plus haute importance. Mais en toute logique, même les législations de portée limitée devraient être étudiées avec l'attention et tout le temps nécessaires. Par ailleurs, la réforme du Code du Travail proposée par le ministre Paradis n'est certainement pas à classer dans la catégorie du menu fretin!

L'année dernière à pareille date, le leader parlementaire, M. Michel Gratton confiait aux journalistes: "Dans les ministères, tout est axé sur une présentation des projets de loi en dernière minute, parce que ça passe supposément plus facilement. Les fonc-

tionnaires conseillent aux ministres d'agir ainsi".

Voilà un comportement absurde et inacceptable. Il appartient au premier ministre d'imposer de nouvelles règles du jeu à l'intérieur des différents ministères, sinon on n'en sortira jamais.

Mais parallèlement, pourquoi ne pas prolonger la durée des sessions? Dans son récent rapport sur la rémunération à l'Assemblée nationale, le comité Lavoie-Frémont soutenait que les députés du Québec méritaient un salaire aussi élevé que leurs confrères du palier fédéral. Le rattrapage de 21 pour cent les en rapprochera. Mais à Ottawa, les sessions durent souvent huit mois ou plus alors qu'elles ne sont que de cinq mois à Québec!

Avec quelques mois de plus, on pourrait éviter ces fins de session en catastrophe qui, entre autres, briment les droits de l'opposition. Et, le plus important, l'Assemblée nationale produirait sans doute de meilleures lois.

Roch Bilodeau

L'Ontario et le libre-échange

Le premier ministre de l'Ontario se retrouve de plus en plus isolé sur la question du libre-échange.

A la sortie de la rencontre des premiers ministres jeudi dernier, l'un des opposants au libre-échange, le premier ministre Ghiz de l'Île du Prince-Édouard, déclarait que l'accord avec les États-Unis était un fait accompli. M. Ghiz n'a donc plus l'intention de poursuivre la lutte. Probablement parce qu'il estime que ses chances de faire rejeter l'accord sont très minces; il représente un faible pourcentage de la population canadienne.

Mais il a sans doute aussi pris conscience que les Maritimes bénéficieront du libre-échange avec les Américains.

Le premier ministre ontarien, David Peterson, demeure donc seul aux côtés du dirigeant manitobain Howard Pawley.

Les arguments de M. Pawley restent peu convaincants; ils sont essentiellement de nature émotive. Ceux de M. Peterson ont plus de poids car il est à la tête de la province la plus riche et peuplée du Canada mais ils ne sont pas nécessairement plus solides. En fait, David Peterson n'a pas réussi à prouver que sa province sortirait perdante du libre-échange. Au contraire, il s'est fait couper l'herbe sous le pied par le président de General Motors du Canada qui affirmait récemment que l'entente canado-américaine donnera un nouvel essor au Pacte de l'auto. D'ailleurs, le milieu des affaires en Ontario n'est pas opposé à la libéralisation des échanges avec les États-Unis.

M. Peterson a peu d'armes à utiliser contre la démarche du gouvernement Mulroney et il sait que l'accord est dans l'intérêt général du Canada. Il devrait abandonner le combat.

R.B.

DOCUMENT

Des millions de morts escamotés

par MARK POROUBCANSKY

MOSCOU (AP) — Joseph Staline a falsifié des statistiques officielles dans les années 30, escamoté ainsi des millions de morts dues à la famine provoquée par une industrialisation rapide et la collectivisation de l'agriculture, selon le dernier numéro de l'hebdomadaire Ogonyok.

Le démographe Mark Tolts signe le premier article de la presse soviétique qui rend directement responsable la politique de Staline de la famine en URSS à cette époque. Le "Petit Père des Peuples" a déjà été mis en cause par des historiens en Occident, pour qui la famine a fait plus de morts que les purges stalinienne vers la fin des années 30.

Auparavant les Soviétiques avaient incriminé de mauvaises récoltes, notamment dans les greniers à blé de l'URSS, le Caucase et l'Ukraine.

Des mesures relatives au renforcement du système kolkhozien avaient marqué le début de la collectivisation forcée en 1929. Selon Ogonyok, l'Ukraine et le nord du Caucase avaient enregistré de très mauvaises récoltes en 1932, à un moment où Staline avait imposé d'importantes réquisitions de céréales pour vendre à l'exportation afin de financer son programme d'industrialisation.

"La famine a touché en premier toute cette partie de la population de la région qui normalement nourrissait le pays. Les enfants ont été les premiers à en souffrir. Des familles entières sont mortes dans les villages. On sait que, pour accomplir le plan dans ces circonstances difficiles, des céréales ont été réquisitionnées, sans exception".

Les achats soviétiques de machines et de matériels, exigés par Staline aux fins de ses efforts d'industrialisation, ont constitué environ un tiers des exportations mondiales en 1931 et près de la moitié en 1932, souligne Ogonyok. "Mais que pouvions-nous vendre en échange? Juste quelques petites choses, parmi lesquelles des céréales".

Bétail décimé

En 1933, la production laitière n'était pas plus

importante que lorsque la guerre civile était à son apogée, 12 ans auparavant, en raison de la mort de millions de têtes de bétail.

Dans un discours prononcé à l'occasion du 70ème anniversaire de l'URSS, début novembre, le No 1 soviétique Mikhaïl Gorbatchev avait vivement critiqué Staline pour ses "crimes monstrueux et impardonnables" mais souligné que sa politique de croissance industrielle accélérée et de collectivisation de l'agriculture, au début des années 30, était la seule voie possible pour l'Union soviétique.

D'après Ogonyok, les graves événements de cette période ont été dissimulés pendant des dizaines d'années dans l'histoire officielle et réduites à la formule: "Difficultés de la période d'industrialisation et de collectivisation".

Tragédie

Le moment est venu de parler de ce qui a été caché sous cette formulation mais l'ampleur réelle de la tragédie est toujours inconnue, écrit l'hebdomadaire.

Staline avait déclaré lors d'un congrès en 1934 que la population, en 1933, était de 168 millions, bien que des responsables du recensement aient avancé le chiffre de 165,7 millions et un scientifique, celui de 158 millions.

Pour 1937, Staline avait parlé de 170 millions d'habitants, un chiffre non confirmé dans les statistiques officielles. Dans les années 60, le Bureau central des statistiques a estimé la population de 1937 à 163,8 millions, soit 6,2 millions de personnes de moins.

Les ouvrages de référence actuels estiment la population de 1917 à 163 millions et ne mentionnent aucun chiffre pour les années 20 et 30.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, environ 20 millions de Soviétiques sont décédés. Actuellement, il y a environ 280 millions d'habitants en URSS. Ce sont les républiques d'Asie qui ont le plus fort taux de croissance démographique et les populations slaves le plus bas.



LETTRE OUVERTE

Femmes battues: une justice défaillante

Monsieur Herbert Marx
Ministre de la Justice

Comme organisme engagé depuis plus de 30 ans dans l'action socio-communautaire en Estrie, nous croyons non seulement de notre ressort mais de notre devoir de vous faire part de la profonde indignation que nous éprouvons à l'annonce du décès d'une dame de Montréal présumément tuée par son époux qui l'aurait déjà menacée et agressée dans le passé. D'ailleurs, des meurtres de cette nature souvent facilement prévisibles, se répètent fréquemment hélas.

Devant ce genre de drame, l'opinion publique est unanime et claire et nous la partageons entièrement; l'appareil judiciaire et peut-être certains juges en particulier font preuve d'une incom-

pétence et/ou d'une insouciance qu'on ne saurait trop violemment dénoncer.

Quand une vie humaine est sérieusement menacée (c'est le cas dans maints conflits conjugaux) comment admettre que toutes les mesures ne soient pas prises pour accorder le maximum de protection à la personne exposée au danger, surtout s'il s'agit d'une femme sans défense?

A même les deniers publics, on a cru bon, avec raison probablement, d'accorder un garde du corps à chacun des ministres du gouvernement du Québec. On a ainsi voulu assurer une protection convenable à des personnes d'importance dans la société. Mais quand il s'agit de protéger des vies humaines, comment croire que la vie d'un ministre ait plus de prix que celle d'un ci-

toyen ordinaire? Pourquoi les gens exposés au danger ne jouissent-ils pas d'un minimum de protection?

Par ailleurs, nous ne sommes pas sans redouter que notre magistrature que nous voulons croire constituée en majorité de juges compétents et honnêtes, ne voit diminuer l'estime et la confiance des citoyens à cause de décisions pour le moins douteuses de la part de certains magistrats. N'y a-t-il pas de sérieuses questions à se poser sous ce rapport et des mesures de correction à apporter par votre ministère?

Voilà, Monsieur le ministre, des considérations dont nous voulons vous faire part dans un esprit de plus grande protection des plus faibles et d'une administration efficace de la justice. (...)

Caritas-Sherbrooke
Trefflé Michaud, président

La réforme de l'aide sociale en contradiction avec la politique familiale

Monsieur Robert Dutil
Ministre délégué à la famille, à la santé et aux services sociaux

L'Énoncé des orientations et de la dynamique administrative" et le "Projet de Loi 94 sur le Conseil de la famille", déposés mercredi le 9 décembre 87 à l'Assemblée Nationale, constituent aux yeux de la Table Provinciale de Pastorale Familiale un premier pas important dans la mise en place de la politique familiale. Ces dispositions administratives annoncent une option du gouvernement québécois en faveur des familles. Elles sont de nature à donner les assises nécessaires au développement et à l'harmonisation des mesures s'adressant aux familles dans les divers champs d'application qui les concernent.

La volonté de "penser famille", affirmée dans l'énoncé des orientations de la politique familiale, a cependant été mise à

rude épreuve au cours de cette semaine. Nous ne pouvons passer sous silence quelques contradictions contenues dans les déclarations des derniers jours. Mentionnons spécialement certains aspects du projet de réforme de l'aide sociale déposé par Monsieur Paradis. Tel que nous avons pu en prendre connaissance par les médias, ce projet contient des mesures qui vont à l'encontre des objectifs de la politique familiale.

Les mesures d'incitation au travail, lorsqu'elles sont appliquées même aux parents de jeunes enfants, ne peuvent être qualifiées de soutien collectif aux parents considérés comme premiers responsables de la prise en charge des enfants.

Parmi les modalités envisagées pour atteindre la parité d'aide sociale pour les jeunes, figure l'appel à la contribution des parents qui en ont les moyens financiers, tout en évitant de pénaliser ceux et celles qui sont re-

jetés de leur famille. Le message ainsi lancé aux familles est pour le moins ambigu: "si vous avez à cœur de maintenir des liens entre parents et jeunes, vous serez sollicités au maximum"; "si vous êtes démunis, les jeunes ont moins de difficulté à recevoir des prestations". Le moins qu'on puisse dire est que ce message n'est pas de nature à soutenir la famille en favorisant la liberté, l'égalité et la solidarité de ses membres.

Ces quelques constatations permettent de mesurer le chemin qui reste à parcourir pour "penser et agir famille" dans l'ensemble des champs d'application de la politique familiale. Le gouvernement fait un pas dans cette direction par la présentation de ses orientations et la création du conseil de la Famille. Nous souhaitons vivement qu'il poursuive sa route sans délai. (...)

La Table Provinciale de Pastorale Familiale
Hélène L. Petit, pour le comité socio-politique

Des HLM occupés par des travailleurs à plein temps

M. le maire André Legris, Coleraine

(...) La semaine dernière M. le Député de Frontenac à l'Assemblée Nationale, Me Roger Lefebvre annonçait la venue à Coleraine d'une deuxième coopérative d'habitation, dont le but principal est de venir en aide à la population la moins favorisée, aux moins bien nantis et aux assistés sociaux. (...)

En tant que locataires, nous trouvons que la venue additionnelle de six logements subventionnés, à même les fonds publics, les impôts et les taxes, n'aura considérablement aux contribuables qui ont déjà des loyers libres au nombre de sept.

Lorsque la Municipalité a laissé construire le H.L.M. nous ne nous sommes pas objectés, car nous trouvions que c'était une bonne chose. Nous nous disions à l'époque que cela allait favoriser les gens du milieu, des gens d'un certain âge, des personnes qui avaient vécu la grande partie de leur vie à Coleraine, comme toute nos aïeux. Cette construction avait libéré pendant ce temps quelque 10 logements ou maisons. Certains jeunes couples en ont profité pour acquérir à bon prix de bonnes résidences. Ce qui fut très bien.

Là où se situe notre principale objection est le fait qu'une deuxième coopérative d'habitation s'installe dans le village. Lorsque la première coop d'habitation fut construite, il semblait y avoir un certain besoin, justement pour les défavorisés et les démunis. Au début nous croyions

à cette vocation, mais les choses ont bien changé. Présentement la grande majorité des locataires de la coop sont des travailleurs à plein temps et on retrouve même des familles où les deux conjoints travaillent. Plusieurs d'entre eux se vantent d'avoir un logement luxueux à très bas prix et d'être subventionnés par des programmes gouvernementaux pour faire couper leur gazon, bêcher leur jardin, planter des arbres et de menus travaux, etc. Ils n'ont qu'à récolter! Enfin, trop c'est trop! C'est la raison pour laquelle nous demandons une enquête à ce sujet. Le gouvernement devrait, nous croyons, remettre les choses à leur place.

En ce qui concerne la subvention de deux cents quatre-vingt douze mille dollars que la Société d'habitation a l'intention de verser, nous avons lundi le 30 novembre 1987 rencontré M. le député Lefebvre et lui avons suggéré un Projet de Foyer d'accueil pour personnes semi-autonomes du troisième âge qui créerait par le fait même des emplois permanents. Cela est un besoin réel présentement dans notre municipalité. (...)

Avec la fermeture prochaine d'une autre mine dans la région, nous pensons sincèrement que le printemps prochain le taux de vacance des logements à Coleraine sera encore plus élevé. Pour toutes ces raisons et bien d'autres, nous nous objectons fortement à la réalisation de ce projet dans l'immédiat. (...)

L'Association des propriétaires locataires de Coleraine
Bernard Laflamme

CSST: trop c'est trop!

C'est Noël chaque fois que l'on repousse la misère. C'est Noël pour celui qui a dans les mains le moyen de faire justice aux accidentés du travail et ce moyen vient bien des dirigeants de la CSST.

Pourquoi lorsqu'un agent a un dossier à examiner, il ne le ferait pas avec l'accidenté lui-même? Il y a tant de détails nécessaires qui n'apparaissent pas au dossier; aussi pour éviter les faussetés, le plus souvent venant des médecins payés par la CSST (preuves à l'appui). (...)

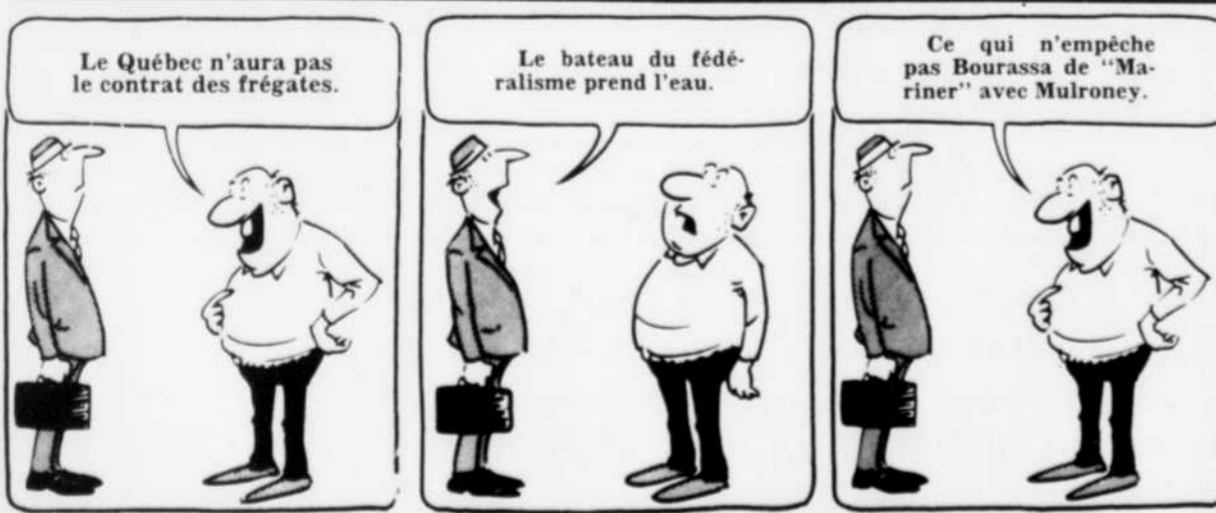
On chante "Noël c'est l'amour".

Comment peut-on le mettre dans les coeurs des accidentés cet amour et cette paix que l'on se souhaite à la Fête de la Nativité, car pour plusieurs c'est le désespoir pour eux et leur famille, en plus de leur souffrance physique et morale.

Jésus dans la crèche est entouré de petits moutons représentant la paix et la bonté. N'y a-t-il rien qui touche vos coeurs et consciences... vous... de la CSST? Présentement, vous en avez crucifié plusieurs avec vos coupures de chèques. Vous vous croyez maintenant obligés de les ensevelir? Trop c'est trop... Vous représentez les loups... les accidentés représentent les moutons. Vous les dirigeants, je vous conseille d'aller vous agenouiller au pied de la crèche, puisque votre santé vous le permet, et dites du fond du coeur: Jésus doux et humble de coeur, rendez nos coeurs semblables à votre.

En terminant je vous souhaite cet amour et paix dans votre coeur et conscience. Paix sur terre aux hommes de bonne volonté.

Mae Robert



la tribune 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué. Tél.: 564-5450, J1K 2X8 Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466		ADMINISTRATION YVON DUBÉ Président et Editeur JEAN-GUY FARAH Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier LIONEL DALPÉ Adjoint au président (prod.) et Editeur-adjoint	RÉDACTION JEAN VIGNEAULT Rédacteur en chef JEAN ROY Directeur de l'information PIERRE-YVON BÉGIN Chef des nouvelles ROCH BILODEAU Chef éditorial-adjoint JEAN-PASCAL BEAUPRÉ Chef de pupitre DENIS MESSIER Directeur des pages sportives	PUBLICITÉ FRANCOIS VAILLANCOURT Directeur de la publicité DAWSON BEAULIEU Adjoint au directeur ALAIN TÊTREAU Adjoint au directeur PAUL ALLARD Chef de bureau	PRODUCTION J. JACQUES DELORME Chef des opérations GÉRARD PÉPIN Adjoint GASTON GRENIER Adjoint CHARLES-ÉMILE CHARRON Chef pressier EXPÉDITION MICHEL DOYON Gérant	COMPTABILITÉ ANDRÉ CORRIVEAU Chef comptable JULIENNE POULIN Gérante du crédit BÂTISSE ANDRÉ JACQUES Responsable	TIRAGE GASTON GAGNÉ Directeur au tirage ANDRÉ CUSTEAU Adjoint au directeur Gérants de district: JACQUES FAUCHER MICHELE FOURNIER JULIE LACHANCE MICHEL LAVOIE SERGE NADEAU JEAN-MARC PÉPIN GASTON PINARD JEAN-LUC PINEAULT JEAN-CHARLES POULIN
---	--	--	---	---	--	---	---

NATIONAL

A travers le pays

Maquereaux pas dangereux — OTTAWA (PC) — Le ministère fédéral des Pêches ne croit pas que la découverte de maquereaux empoisonnés au large des côtes du Maine et du Massachusetts présente une menace pour les consommateurs canadiens, a fait savoir lundi M. Yvon Bureau, haut fonctionnaire du ministère. Les Canadiens ne mangent habituellement que le filet du maquereau et aucune trace de substance toxique n'a été décelée dans les poissons pêchés en eaux canadiennes, qu'il s'agisse de la sardine, de l'éperlan ou d'autres poissons, généralement consommés en entier.

SAQ: compensation demandée — MONTREAL (PC) — Quatre hommes d'affaires de la région de Montréal qui avaient reçu le feu vert pour acheter une succursale de la Société des alcools (SAQ) la réclament toujours, à défaut de quoi ils exigent une compensation de \$1,2 million. Il s'agit de Pierre Bergeron, un comptable de Lorraine, André Bergeron, un avocat de Montréal, Denis Masse, un éducateur de Repentigny, et Charles Gendreau, un administrateur d'Anjou. Au cours de ses derniers mois à la tête du Québec, le gouvernement de M. Pierre-Marc Johnson avait ordonné la vente de 129 succursales de la SAQ à des intérêts privés. Les appels d'offres ont été faits à la fin de juin 1985. A la fin du mois d'octobre suivant, plusieurs offres furent agréées, dont celle, conjointe, des quatre associés mentionnés pour acheter la succursale située au Carrefour Lapointe du quartier Pointe-aux-Trembles. Entre-temps, toutefois, le gouvernement péquiste est défait aux élections générales de décembre et le gouvernement libéral de M. Robert Bourassa annule, en janvier 1986, le projet de privatisation.

Danseurs poursuivis — MONTREAL (PC) — La Compagnie de danse Eddy Toussaint a engagé, hier, en Cour supérieure une action de 35.000 \$ contre deux de ses danseurs, qui lui ont fait faux bond il y a deux semaines. La troupe devait entreprendre le 9 décembre une tournée du Québec présentant le ballet "Casse-Noisette". La veille du départ, les danseurs Miguel Rodrigue et Eglée Lopez, sa compagne, décident subitement de démissionner. La Compagnie estimait leur participation centrale et indispensable à la production.

Trois commissions parlementaires — QUEBEC (PC) — Au moins trois commissions parlementaires siégeront à partir du 5 janvier alors que la session de l'Assemblée nationale reprendra le 8 mars prochain. Le 5 janvier, la commission des Affaires sociales tiendra une consultation générale sur le projet de loi de politique de santé mentale pour le Québec tel qu'énoncé dans le rapport du comité présidé par le Dr Gaston Harnois. Les séances se poursuivront les 6, 7, 8, 12, 13, 14 et 15 janvier.

Le 9 février 1988 débiteront les séances publiques de la commission de la Culture qui tiendra une consultation générale sur le rapport sur la mise en oeuvre de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. La commission des Affaires sociales siégera de nouveau à compter du 22 février afin d'étudier le document intitulé "Pour une politique de sécurité du revenu".

Il reste à déterminer les dates auxquelles siégera la commission des Institutions qui tiendra deux séries de séances. De plus, une commission parlementaire est prévue après la reprise de la session: celle de l'Éducation, qui siégera à compter du 15 mars afin de tenir une consultation générale pour étudier le projet de loi 106, Loi sur les élections scolaires, et le projet de loi 107, Loi sur l'instruction publique.

Courrier livré dans les délais — TORONTO (PC) — Le courrier de Noël est plus important cette année mais Postes Canada n'entrevoit aucun problème, la plupart des colis, cartes et lettres devant être livrés avant Noël.

"Nous estimons que tout sera livré avant Noël", a déclaré lundi le porte-parole des Postes Ed Roworth, ajoutant que la corporation de la Couronne venait "maintenant d'atteindre la pointe" du flot de courrier saisonnier.

Il a toutefois ajouté qu'"il y aura des impondérables et une partie du courrier ne pourra arriver à temps".

Rencontre demandée — QUEBEC (PC) — Le comité des frégates (de Lauzon) réclame d'urgence une rencontre entre tous les intervenants afin de faire le point sur la situation qui prévaut dans l'industrie maritime du Québec, et plus particulièrement dans celle de la région de Québec.

Frustré et indigné d'avoir perdu une partie des contrats de construction des frégates de la marine canadienne, le comité est revenu à la charge hier et ses membres n'ont nullement l'intention de laisser tomber le dossier.

Projet d'achat de sous-marins français par le Canada

Mise en garde servie par des spécialistes britanniques

LONDRES (PC) — S'il choisissait d'acquérir des submersibles nucléaires français plutôt que britanniques, le Canada serait interdit de l'exclusif "club" anglo-américain des sous-marins atomiques, soutiennent des spécialistes britanniques des questions navales.

La principale conséquence de cette exclusion serait que le Canada ne pourrait avoir accès aux renseignements de la plus haute importance stratégique que se partagent les États-Unis et la Grande-Bretagne de même que les données vitales nécessaires à la coordination du commandement et des systèmes de communication, ajoutent les mêmes spécialistes. Les sous-marins britanniques de classe Trafalgar et français de classe Rubis sont les deux prin-

cipaux candidats en lice pour l'obtention d'un contrat de plusieurs milliards de dollars, en vertu duquel la marine canadienne ferait l'acquisition d'une flotte d'une douzaine de submersibles à propulsion nucléaire mais dotés d'un armement conventionnel. Le ministre de la Défense, Perrin Beatty, a formulé l'espoir de pouvoir annoncer au cours du premier semestre de 1988 le choix fait par le Canada. Les États-Unis et la Grande-Bretagne entretiennent actuellement une étroite collaboration dans l'opération de leurs flottes

sous-marines nucléaires. Mais ils ne voudraient certainement pas voir leurs opérations compromises par l'inclusion dans la flotte alliée de sous-marins moins avancés technologiquement, plus bruyants et incapables d'opérer à long terme sous les glaces, expliquent encore les spécialistes.

au cours d'une entrevue récente le capitaine de frégate Tim Sloane, porte-parole de la Royal Navy. "Tous les enseignements tactiques que nous avons dégagés de notre observation de la flotte soviétique ne pourraient être communiqués à un pays ne faisant pas partie du club, a-t-il dit. Et les Français n'en font pas partie."

Il a été impossible d'obtenir le point de vue des constructeurs français des sous-marins de la classe Rubis.

Enseignements tactiques

"Les Canadiens ne peuvent se permettre d'opérer en dehors du club anglo-américain, a déclaré

Hausse des dépenses de santé

QUEBEC (PC) — Les dépenses de santé du Québec sont passées à 7,85 milliards \$ au cours de l'exercice financier 85-86, une augmentation de 7,69 pour cent comparativement à l'exercice 84-85.

Les dépenses de santé avaient crû de 6,9 pour cent au cours de l'exercice financier 84-85, indique le volume de Statistiques annuelles du ministère de la Santé, rendu public hier. Parmi les 27 programmes administrés par la Régie de l'assurance-maladie, le programme de services pharmaceutiques a été celui qui a subi la plus forte augmentation - 15,8 pour cent - et le programme de services dentaires, la plus faible augmentation 1,1 pour cent.

Les dépenses publiques en matière de santé ont représenté, en 1985-86, 1,146 \$ par habitant et 7,2 pour cent du produit intérieur brut, alors qu'en 1984-85, ces chiffres étaient de 1,105 \$ par habitant et de 7,3 pour cent.

Les services médicaux ont coûté 1,3 milliard \$, ou 73,5 pour cent du coût du régime d'assurance-

maladie. La nature des services dispensés est répartie comme suit par rapport au coût total: 51,5 pour cent pour les examens et les consultations; 16,9 pour cent pour la chirurgie et les actes thérapeutiques; 15,5 pour cent pour la radiologie et les actes diagnostiques; 6,6 pour cent pour les traitements psychiatriques et 8,6 pour cent pour les autres services rémunérés à salaire et à la vacation. Par vacation, on entend une période de services de trois heures payée à un tarif donné.

Services dentaires

Les services dentaires ont coûté 111,036,286 \$, soit 1,2 pour cent de plus qu'en 1985. Les services dentaires aux enfants représentent 63,5 pour cent du coût total tandis que ceux des bénéficiaires

de l'aide sociale en représentent 31,1 pour cent, la chirurgie buccale, 2 pour cent et les services reçus hors du Québec, 0,1 pour cent.

Le coût des services dentaires pour les enfants a été de 70,488,792 \$, une augmentation de 8,5 pour cent, imputée à une augmentation de 9,9 pour cent des tarifs.

Les soins dentaires pour les bénéficiaires de l'aide sociale ont coûté 34,586,896 \$, une augmentation de 3,6 pour cent, la première depuis 1983.

Le programme de services optométriques a coûté 38,195,768 \$, une augmentation de 6,3 pour cent, la hausse la plus faible en cinq ans.

Le coût des services pharmaceutiques s'est élevé à 284,512,474 \$, une augmentation de 15,9 pour cent malgré le fait que le nombre de personnes admissibles à ce programme ait diminué de 0,3 pour cent. Le coût moyen de l'ordonnance est de 4,19 \$ comparativement à 4,05 \$ en 1985.



Perrin Beatty

cipaux candidats en lice pour l'obtention d'un contrat de plusieurs milliards de dollars, en vertu duquel la marine canadienne ferait l'acquisition d'une flotte d'une douzaine de submersibles à propulsion nucléaire mais dotés d'un armement conventionnel.



LIQUIDATION DE JOUETS AVANT NOËL

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%



\$10

EN PLUS...

\$10



Coupon-rabais de 10\$

Sur présentation de ce coupon, obtenez 10\$ de rabais sur tout achat de jouets de 50\$ ou plus. Ce coupon est valide jusqu'au 24 décembre 1987 dans toutes nos quincailleries Pascal.

\$10

\$10

RW RAYMOND WEIL GENEVE

C'est le temps



Collection Coliseum

Ronald Fortier inc.

Gemmologiste agréé
43, Wellington nord, Centre-ville, Sherbrooke



CARREFOUR DE L'ESTRIE

3100 boul. Portland
Sherbrooke — 563-8880

CES SPÉCIAUX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À ÉCOULEMENT DE LA MARCHANDISE! LIVRAISON SANS FRAIS AVEC ACHAT DE 100.00\$ OU PLUS.

Diane Sheehy-Jean pleine de projets et de vie un an après une guérison inespérée

par Gilles DALLAIRE

SHERBROOKE — Il y a eu un an, jour pour jour, mercredi dernier, Diane Sheehy-Jean quittait presque en cachette le Centre hospitalier de Sherbrooke où elle était sous observation depuis quatre jours pour rentrer chez elle.

le **Elle** chassait l'ennemi. N'importe qui en aurait eu assez à moins: en sept ans, elle avait été hospitalisée à 63

Enfin chez elle

Quatre jours passés au Centre hospitalier de Sherbrooke ont suffi à la convaincre qu'elle était assez forte pour rentrer chez elle. "Il le fallait: je déménageais", explique-t-elle en révélant qu'elle a même aidé son époux à empaque-

10 ans", de souligner Diane Sheehy-Jean qui rappelle qu'elle avait perdu son autre rein quatre ans au-



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Diane Sheehy-Jean

reprises, pour une quinzaine de jours en moyenne à chaque fois.

Elle avait autre chose à faire que se laisser dorloter. Dans trois jours, elle allait déménager et elle voulait donner un coup de main à son époux, Clément, qui commençait à s'enrayer, seul qu'il était entre les murs de l'appartement qu'il partageait avec elle quand, bien sûr, entendu, elle n'était pas hospitalisée.

Appel de détresse

Elle revenait de loin. De très loin même puisqu'un mois auparavant on ne donnait pas cher du seul rein, miné par une infection chronique en plus, qui lui restait et, si l'appel de détresse lancé en son nom par le journaliste Stéphane Lavallée et par l'animateur Roch Guertin n'avait été entendu, il y a gros à parier qu'elle aurait dû subir une transplantation rénale. A la condition, bien entendu, qu'on trouve un donneur, ce qui n'était pas assuré.

C'était le 21 novembre. Il neigeait à plein ciel depuis la veille mais les 53 centimètres de neige qui, à la brunante, recouvraient le sol n'ont pas empêché les Estriens de répondre, avec leur générosité coutumière, à l'appel à l'aide qui leur a été lancé ce jour-là. A la tombée de la nuit, une somme légèrement inférieure à 7,000 \$ avait été recueillie. Plus qu'assez pour défrayer le coût du transport de Diane Sheehy-Jean à Rochester, la petite ville de l'état du Minnesota où est établie la prestigieuse clinique Mayo, le coût de son hospitalisation et des soins qu'elle allait y recevoir et même pour payer son billet de retour.

Guérison

"A mon arrivée, j'étais vidée, en plus d'être malade. Trois escales et 11 heures d'avion, ça épuiserait n'importe qui", explique-t-elle en révélant qu'elle a mis trois jours à réagir positivement au traitement qu'elle a commencé à subir dès son arrivée mais qu'une fois la réaction amorcée sa guérison a été très rapide.

Elle a quitté la clinique Mayo le 13 décembre, sur une civière mais en assez bonne forme. "Je n'aurais pas participé à un marathon mais je ne m'étais jamais sentie aussi bien depuis

Le premier Noël au Québec: quelque chose de spécial pour un immigrant

par Denis DUFRESNE

SHERBROOKE — Qu'ils viennent du Salvador ou de Roumanie, un premier Noël au Québec pour des néo-Canadiens a toujours quelque chose de bien spécial: ils sont loin de leur famille, de leurs anciens amis et connaissent souvent peu leur nouvel environnement.

Wilson Pereira Berrios, 26 ans, est arrivé au Canada le 11

1986, Florin Mizul et son épouse Angela ont décidé de quitter la Roumanie avec leur fillette Alina pour des vacances en Hongrie, c'était avec l'intention de ne plus y revenir.

Même si les conditions de vie pour eux là-bas étaient satis-

encore de travail ici, mais comptent bien dénicher quelque chose.

Florin, lui, a une passion: le soccer. Et il compte bien s'impliquer à fond dans ce sport et le développer davantage ici. Pour ce faire, il n'a pas perdu de temps, puisque

couple vient tout juste d'avoir un deuxième enfant, Raoul-Gabriel, le 23 novembre dernier, citoyen canadien!

"C'est plus facile de s'intégrer ici que dans une grande ville comme Montréal", note Florin. Il faut dire que sa

Quant au climat québécois, les Mizul ne se sentent vraiment pas dépayés, puisque l'hiver en Roumanie est aussi rude qu'ici.

Le hasard fait très bien les choses: deux



Wilson Pereira Berrios, son épouse, Sonia de Pereira, et son fils, Wilson Pereira Perez. (Photo La Tribune par Jacques Corriveau)

décembre 1986 avec son épouse Sonia de Pereira et leur garçon Wilson Pereira Perez. Pourquoi le Canada?

Trois cousines à lui vivaient déjà ici et lui ont donné envie de venir.

Il faut dire que les conditions de vie pour Wilson étaient plutôt dures au Salvador, même s'il est agronome de formation et que sa femme est enseignante.

Après des démarches auprès de l'ambassade du Canada à Mexico, Wilson a pu obtenir le statut d'immigrant reçu pour lui et sa famille.

Aujourd'hui il vit dans un appartement de la rue Larocque et travaille dans un atelier de menuiserie. Il compte un jour entreprendre des études ici afin de pouvoir exercer à nouveau sa profession d'agronome. L'épouse de Wilson, cependant, n'a pas encore pu dénicher un emploi.

Wilson, les trois premiers mois ont été différents car ils ne connaissaient pas la langue.

Les cours du Centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI), de même que les ressources du Service d'aide aux néo-Canadiens (SANC) ont cependant permis à cette famille salvadorienne de s'intégrer plus facilement.

"Mais l'hiver c'est difficile pour nous", concède Wilson, surtout, dit-il, quand on arrive ici en plein mois de décembre.

"Si tu viens au mois de juillet, c'est plus facile puisque la température ressemble alors davantage à celle de l'Amérique centrale", explique-t-il.

Pour Noël, Wilson et sa famille comptent fêter avec des amis salvadoriens basés à Sherbrooke.

D'Arad à Sherbrooke
Lorsque, le 23 août



(Photo La Tribune par Jacques Corriveau)

Florin Mizul et sa fille Alina.

déjà il est vice-président de l'Association du soccer en Estrie.

La famille Mizul aime vivre à Sherbrooke et, preuve de son adaptation à la vie sherbrookoise, le

ville d'origine est Arad, une capitale régionale de 200,000 habitants, qui ressemble peut-être davantage à Sherbrooke qu'à une ville de la taille de Montréal.

autres familles roumaines habitent le même immeuble qu'eux, rue Évangéline, de sorte que, cette année, ils pourront fêter Noël comme au pays.

JUSQU'À 36 mois pour payer

AUCUN DÉPÔT REQUIS

SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT

YAMAHA



HITACHI VT 2100

► CÂBLOSÉLECTEUR
► 4 TÊTES
► 4 ÉMISSIONS, 14 JOURS

\$549⁹⁵

HITACHI

AIWA



Panasonic NN-6507

► 1 PIED CUBE
► PLATEAU ROTATIF
► 700 WATTS

\$399⁹⁵

PANASONIC

TOSHIBA

BASF

Télé-Son

C'est la place!

DES GENS DE CHEZ NOUS
TECHNICIEN SUR PLACE

2234 King Ouest
Sherbrooke
(819) 822-3344

124 Wellington N.
Place Wellington
Sherbrooke
(819) 566-8744

Galeries 4 Saisons
Sherbrooke
(819) 821-2345
Télé-Son/Photo +

Giroux Électronique
Div. Télé-Son
252 St-Jean
Drummondville
(819) 477-1316

VENTE 1^{er} CHOIX

25% et plus...



CECI N'EST QU'UN EXEMPLE DE NOTRE VASTE CHOIX

SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

Exception nouveautés croisières

TELLE QUE:

- MANTEAUX
- ROBES
- COSTUMES
- PANTALONS
- JUPES
- CHANDAILS
- ETC.

TAILLES 4-24 1/2

CENTRE DE LA MODE PLAN MISE DE COTÉ

SAUVÉ

304, rue Principale ouest, Magog, 843-6229

REPORTAGES

9,8 millions \$ pour une Bugatti "Royale"

par François GRANGIE

LONDRES (AFP) — Ettore Bugatti, qui destinait ses limousines aux têtes couronnées et aux milliardaires de l'entre-deux guerres, n'en aurait pas été autrement surpris: Nicholas Harley, le roi londonien de l'automobile de luxe vient d'acheter au prix de 9,8 millions de dollars la plus célèbre des sept "Royale" construites par l'ingénieur italo-français entre 1927 et 1933.

La fabuleuse deux-portes, que beaucoup considèrent comme le chef d'oeuvre absolu de l'art automobile, regagne ainsi son Europe natale après un séjour de 35 ans aux Etats-Unis.

Quelque trois mille personnes assistaient à la vente-spectacle d'anciennes gloires de l'automobile organisée en novembre dernier au Royal Albert Hall de Londres. Dix monstres mécaniques aux radiateurs étincelants, tous plus uniques les uns que les autres et portant les plus grands noms du gotha automobile: Alfa Romeo, Bugatti, Duesenberg, Mercedes, Rolls Royce...

En une petite heure, tout était terminé: la dixième voiture du lot, décrite dans le catalogue de Christie's, l'organisateur de la vente, comme une "Bugatti 1931 type 41 Royale Coupé Sports carrosserie Kellner de Paris", était devenue la voiture la plus chère du monde. Le légendaire "Coupé Kellner" avait été mis à prix deux millions de livres. Après quelques enchères courtoises, le marteau est tombé à cinq millions de livres, nouveau record absolu pour une voiture, plus dix pour cent de droits divers.

Un constructeur excentrique

Le précédent record, pour une autre Bugatti Royale — la dernière construite — était de 8 millions de dollars, payés en septembre 1986 aux Etats-Unis par le propriétaire d'une chaîne de pizzerias.

Belle revanche pour le "Coupé Kellner" — chassis no. 41.141 — qui n'avait trouvé acquéreur ni au salon de Paris en 1931, ni en 1932 au salon automobile de Londres. Il faut dire que son prix — 11.000 livres de l'époque, soit environ 250.000 livres d'aujourd'hui (400.000 dollars) — représentait le prix de trois Rolls-Royce...

L'excentrique et génial Bugatti, qui s'était fait un nom comme constructeur de voitures de sport et de course à Molsheim (Alsace), avait un beau jour décidé de fabriquer 25 "Royale". Nul besoin de publicité, avait-il décrété. Les clients (les nabats ne manquaient pas) se bousculeraient pour posséder la voiture la plus magnifique du monde.

Car pour l'ingénieur-artiste de

Molsheim, où il s'était installé en 1907, le coût importait peu. Seul impératif: faire mieux que Rolls Royce, Bentley, Mercedes, Hispano-Suiza, Duesenberg, Cadillac, et autres marques célèbres de l'époque. Bugatti voulait construire l'ultime voiture, la plus parfaite, le nec plus ultra de l'ivresse automobile.

Cachée dans une étable

Le krach de Wall Street (1929) et les années de dépression qui ont suivi en Europe ont rapidement anéanti les rêves de grandeur de Bugatti. Les clients potentiels comme le roi Carol de Roumanie, Alphonse XIII d'Espagne ou le roi d'Albanie n'avaient pas le temps de venir à Molsheim, la maison familiale des Bugatti.

Cela explique sans doute que sept "Royales" seulement soient sorties de l'usine de Molsheim, dont six existent encore aujourd'hui, jalousement protégées des regards profanes par des propriétaires fortunés. Le "Coupé Kellner", a promis son nouveau propriétaire londonien, sera lui exposé aux yeux du public.

Après le salon de 1932, la merveille à quatre roues, inventée, avait regagné la maison Bugatti en France. La petite histoire veut qu'elle soit devenue la voiture personnelle de l'Ebe, la fille aînée de Bugatti, qui l'utilisait pour faire ses courses ou des pique-niques aux alentours du château d'Ermenonville, près de Paris, la maison familiale des Bugatti.

La voiture a traversé la deuxième guerre mondiale sans dommage, à l'abri des convoitises nazies, cachée derrière une fausse cloison dans une étable de la propriété avec deux autres "Royales".

Il faudra attendre 1951 pour que la machine mythique revole la lumière du jour, achetée par un milliardaire américain fou d'automobile, Briggs Cunningham. Pour convaincre l'Ebe de lui vendre le "Coupé Kellner", dit-on, Cunningham a ajouté deux réfrigérateurs — alors rares en Europe — au prix d'achat.

Rapidement remise en état aux ateliers de Levallois, près de Paris, la voiture prend le bateau pour les Etats-Unis en janvier

1951. Elle sera exposée dans le musée californien de Cunningham jusqu'à aujourd'hui.

Contrairement à la plupart des voitures de la même époque, épuisantes à manoeuvrer, le "Coupé Kellner" est d'une maniabilité remarquable pour une masse de près de trois tonnes et 6,30 mètres de long. Selon l'historien-écrivain britannique Doug Nye, qui l'a pilotée récemment, la direction (conduite à droite comme toutes les Bugatti) est étonnamment souple tandis que la suspension et les freins à tambour restent efficaces. Pourtant, avec des roues de près d'un mètre de diamètre — comme un autobus moderne —, la voiture est vraiment gigantesque.

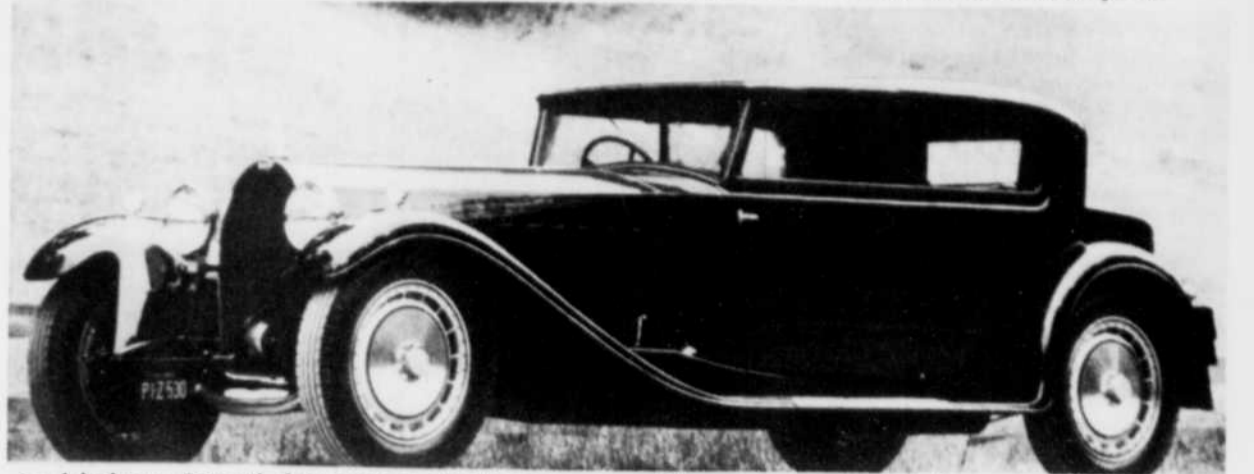
A l'intérieur, derrière le grand volant d'aluminium à quatre branches, de confortables fauteuils de cuir peuvent accueillir cinq personnes dans un décor sobrement luxueux. Au bout des deux mètres du capot, le conducteur n'a plus qu'à guider dans les virages le fameux éléphant cabré en argent, apanage du bouchon

de radiateur des "Royale". Sous la pédale de l'accélérateur, près de 300 CV emmènent la machine à une vitesse de croisière de 110 km/heure, à l'aide de trois vitesses. L'énorme moteur est un huit cylindres en ligne (12,7 litres de

cylindrée).

La voiture de légende est retournée en Europe, ou elle a été créée. Pour Robert Brooks, le spécialiste automobile de Christie's qui a dirigé sa vente aux enchères, c'est un juste retour des

choses. "On considérait les Etats-Unis comme le seul endroit pour acheter ou vendre des voitures de collection, dit-il. La vente de la Royale à Londres montre que nous avons eu raison de faire confiance au marché européen."



La fabuleuse Bugatti deux-portes, que beaucoup considèrent comme le chef d'oeuvre absolu de l'art automobile, a été vendue 9,8 Millions.

(Photo AFP)

75 cents pour un bol d'air à Tokyo

TOKYO (AFP) — "Citron, café, menthe ou champignon? Le bar d'un grand magasin de Tokyo ne sert pas des glaces à ses clients exténués mais des grands bols d'air, au sens propre.

Pour cent yens (75 cents), M. Takeshi Katagiri s'est assis sur un des tabourets du "02 BAR" et s'est offert trois minutes d'oxygène pur, histoire de soulager son mal de tête.

"Si je me sens mieux? Difficile à dire", répond-il le nez plongé dans un des quatre ballons de verre disposés sur le comptoir. Au bénéfice du doute cet employé de 48 ans est reparti chez lui avec son inhalateur et sa cartouche d'oxygène sous le bras, pour la somme rondelette de 9.800 yens (72,5 dollars).

"C'est moins qu'un vélo à 50.000 yens" (370 dollars), explique-t-il.

Dans un ambiance mi-café mi-clinique, où des tuyaux de plastique relient les récipients du comptoir à des bonbonnes de gaz, une cinquantaine de clients s'arrêtent chaque jour au bar inauguré le mois dernier au cinquième étage du grand magasin Takashimaya sur Ginza. Presque tous achètent une des bouteilles d'oxygène pur à 95 pc proposées entre les quarts d'eaux minérales Perrier, Vittel et San Pellegrino.

Le "Boom de l'oxygène"

Si le bar du grand magasin n'est pour l'instant limité que par quelques cafés, l'oxygène à consommation domestique a fait son entrée massive cette année dans les magasins de sports du Japon.

"Les affaires des différents fabricants ont été multipliées par quatre ou cinq cette année par rapport à l'an dernier", déclare M. Tetsu Ogawa, responsable de la promotion chez Takashimaya.

Les ventes de vaporisateurs d'oxygène munis d'un embout vont si bon train que les Japonais parlent du "Sanso boom", le boom de l'oxygène.

Principale explication, disent les fabricants de gaz industriels, le développement du sport. Tennis, aerobic, jogging, les Japonais, les jeunes surtout, s'inscrivent dans des clubs pour lesquels ils paient fort cher. Autant qu'une volonté de se maintenir en forme, il faut y voir l'affirmation d'un nouveau type de standing social par la pratique, nouvelle, des loisirs.

La consommation d'oxygène a suivi la consommation de sport.

Après l'effort, les joueurs de tennis ou coureurs à pied se mettent le nez dans l'inhalateur de leur bouteille personnelle et aspirent goulument deux à trois secondes du précieux gaz.

Contre la gueule de bois

L'02 BAR de Takashimaya offre ainsi au rayon des sports six types différents de bouteilles de cinq ou dix litres entre 700 à 2.500 yens (5 à 18,5 dollars). Le modèle acheté par M. Takagiri pour près de 10.000 yens représente le "haut de gamme". L'astucieux commerçant propose même des coffrets cadeaux pour les fêtes.

Si la clientèle est essentiellement sportive, elle s'élargit aux ménagères, personnes âgées, hommes d'affaires et citadins qui, comme M. Takagiri, espèrent trouver dans la consommation d'oxygène un ersatz facile à l'effort physique et une échappatoire à l'univers des villes.

"Ici, on est entouré de béton. On manque d'air. Ce n'est pas comme à la campagne", dit M. Kuraji Sato, 40 ans, salarié d'une grande société. Accoudé au comptoir de l'02 BAR, il achètera lui aussi sa bouteille avant de partir.

M. Ogawa de Takashimaya reste sceptique sur les effets du gaz, en dépit d'un livre proposé à la clientèle par un certain Shizuo

Inoue sous le titre: "L'oxygène fait du bien à la tête".

"Je ne sais si c'est bon pour le corps ou l'esprit. Mais ça rafraîchit. A conseiller contre la gueule de bois et après l'exercice physique. On récupère plus vite", dit-il.

Pour lui, comme pour les fabricants d'oxygène, le "sanso boom" est avant tout une occasion de promouvoir leur magasin ou leurs marques.

"Les ventes ont atteint 100.000 bouteilles de 5,3 litres en trois mois depuis août. A mille yens la bouteille, ça ne représente pas des gains considérables. Mais c'est une bonne publicité", reconnaît M. Kazuo Shinka, porte-parole du fabricant Daido Sanso. L'industriel d'Ozaka parfume ses bouteilles à la menthe, l'oxygène n'ayant naturellement ni goût ni odeur.

Efficace ou non? "Quand on est fatigué, ça donne un coup de fouet. Il n'y a en tout cas aucun danger", dit-il.

Bien avant les joueurs de tennis, les conducteurs fatigués et les hommes d'affaires au sortir d'interminables réunions, les députés japonais s'étaient fait installer, il y a 20 ans, une salle à oxygène au parlement pour les séances de nuit. L'oxygène était aussi vendu aux clubs sportifs et aux établissements pour leurs expériences scientifiques.

la tribune

DONNE DES TOURS GRATUITS AU CARROUSEL GÉANT

SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON,

**TOUR
GRATUIT
POUR UN ENFANT**
DU 21 AU 24 DÉCEMBRE
DU 28 AU 31 DÉCEMBRE



HORAIRE DU CARROUSEL GÉANT

21 — 22 — 23 DÉCEMBRE
13:00 h. à 21:00 h.
24 DÉCEMBRE, 9:00 h. à 16:00 h.
28 — 29 — 30 DÉCEMBRE
13:00 h. à 21:00 h.
31 DÉCEMBRE, 9:00 h. à 16:00 h.



LE CARREFOUR DE L'ESTRIE

3050, boul. Portland, Sherbrooke

Bizarreries

• Boule de feu en Alberta

RED DEER, Alberta (PC) — Une boule de feu a été aperçue à une centaine de reprises, zébrant le ciel au-dessus du centre de l'Alberta, la semaine dernière, rapportait lundi un porte-parole du Edmonton Space Sciences.

M. Alan Dyer a indiqué qu'on n'avait pas encore pu déterminer si cette traînée de feu était le résultat de la chute d'un météorite sur terre. D'après les informations reçues au centre qu'il dirige, il s'agit de quelque chose d'exceptionnellement brillant.

M. Dorian Smith, président du comité sur les météorites du Conseil de la recherche nationale, a déclaré qu'on rapportait des dizaines d'incidents semblables chaque année.

Il a quand même invité les résidents de la région à être à l'affût de tout objet étrange ou de grosses pierres d'apparence insolite.

La Tribune salue



Jocelyne Breton, bénévole à la cafétéria Rayon de Soleil.

Notes d'histoire

Né à Asbestos en 1944, il a fait des études classiques à l'externat Mgr-Racine d'Asbestos et au Séminaire de Sherbrooke puis des études en psychologie à l'Université de Sherbrooke. Après avoir travaillé durant deux ans à Sorel comme psychologue en milieu scolaire, il est élu, en 1970, député créditiste du comté de Richmond à l'Assemblée nationale. Défait en 1973, il est réélu en 1976, cette fois sous la bannière de l'Union nationale, après avoir été président du Parti présidentiel dont il favorise la fusion avec l'Union nationale. Il a été défait en 1981.

Réponse à la question de lundi: Ozro Baldwin.

A bien y penser

Privilège ou service?

Il ne fait aucun doute que l'autorité, qu'elle qu'elle soit, est aujourd'hui contestée et remise en question, au nom des principes démocratiques. On ne veut plus d'une autorité qui fait la pluie et le beau temps, régit en maître, s'arroge le droit de vie et de mort et se confie dans l'abri de privilèges.

Ce n'est peut-être pas à l'autorité elle-même qu'on en veut, mais à la manière dont elle est exercée par des détenteurs qui ne manquent pas de faire sentir leur pouvoir et de s'en servir à leur avantage. On les voit s'entourer d'amis bien récompensés de leur fidélité, pendant que leurs fortunes grandissent à vue d'œil. Voilà ce qu'on pourrait appeler le privilège d'un petit nombre, aux dépens du plus grand nombre. A tout Seigneur, tout honneur, comme on disait encore il n'y a pas si longtemps. L'arrogance et le zèle mercenaire de valets n'ont pas toujours contribué à la saine compréhension de l'autorité.

D'abord, ce n'est pas pour soi et ses amis qu'on est constitué en autorité, mais pour les autres et l'ensemble de la communauté, dont le service consiste principalement à promouvoir le bien par une vigilance de tous les instants et attentive aux divers besoins. Des qu'il y a pluralité d'individus, une autorité s'impose pour orienter l'effort commun vers l'unité et empêcher que des rivalités individuelles nuisent à l'ensemble. C'est le

service d'ordre auquel s'ajoute celui de la justice, pour une honnête répartition des avantages et des charges, de sorte que ce ne soient pas toujours les mêmes qui profitent d'une part et les autres qui se sacrifient d'autre part. Il est du devoir de l'autorité de se préoccuper des pauvres de toutes sortes, qu'elle que soit leur pauvreté, pour les aider à s'en sortir, au lieu de les abandonner à eux-mêmes, de les rejeter pour s'en débarrasser. Par contre, ce sera toujours un très mauvais service que d'exploiter la faiblesse humaine en tolérant la commercialisation du vice, pour s'en faire une source de revenus et arrondir le trésor public par le biais des licences, des taxes à la consommation et des amendes aux contrevenants. L'autorité-service est celle de l'éducation et non des esclavages et des abus de pouvoir.

Ephémérides

Mardi 22 décembre 1987, 356ème jour de l'année.

Fêtes à souhaiter: Françoise Xavière Cabrini (missionnaire en Amérique, patronne des émigrants, morte en 1917), Xavière.

Principaux anniversaires historiques:

1984 — Le maréchal Sergueï Sokolov est nommé ministre soviétique de la Défense, succédant au maréchal Dimitri Oustinov, décédé.

1981 — Le pape Jean-Paul II proclame sa solidarité avec les travailleurs polonais et déclare que des nuages obscurcissent les perspectives de paix dans son pays.

1968 — Onze mois après leur capture, 82 membres de l'équipage du Pueblo, bateau travaillant pour les services de renseignements américains, sont libérés par les Nord-Coréens, à Pan Mun Jon.

1963 — Le paquebot grec Laconia prend feu et coule dans l'Atlantique-Nord: 150 morts.

Ils sont nés un 22 décembre: Jean Racine, auteur dramatique français (1639-1699).

L'acteur français Pierre Brasseur (1905-1972).

Mme Lyndon Johnson, veuve de l'ancien président américain (1912).

PENSÉE DU JOUR:

Ce qu'il y a de terrible quand on cherche la vérité, c'est qu'on la trouve. (Remy de Gourmont)

Nos maires

Édouard Légasse: de St-Pierre et Miquelon à Ste-Catherine

par Gilles DALLAIRE

Quand on a dans les veines du sang basque, du sang normand et du sang irlandais et quand, de surcroît, on a passé son enfance et son adolescence en plein milieu du golfe St-Laurent, sur les trois cailloux brumeux cinglés par le vent qui forment l'archipel de St-Pierre et Miquelon, on n'est chez soi qu'au bord de l'eau.

Ce n'est donc pas sans raison que, même si le golfe St-Laurent et l'Océan Atlantique ne sont pas à la porte de Ste-Catherine, Edouard Légasse a pignon tout au bout d'une langue de terre qui s'avance avec témérité dans le lac Magog.

Quand le hasard s'en mêle

Il ne manque que l'odeur de l'eau salée et le bruit des vagues pour que

les négociations qui ont duré plusieurs mois, son propriétaire a fini par accepter le prix que nous lui en offrions", rappelle-t-il.

Un déménageur né

Il n'en était pas à son premier déménagement. Des malles, il en faisait et il en défaisait depuis qu'à 17 ans il avait quitté son archipel natal pour entreprendre des études collégiales à Sydney.

"Sans la guerre qui, de 1939 à 1945, a coupé toute liaison entre l'archipel et la France, j'aurais sans doute été envoyé à Bordeaux où les Jésuites auraient pris mon éducation en main, ainsi qu'ils avaient pris en main l'éducation de mon père et de mon grand-père", souligne Edouard Légasse qui révèle qu'on est amateur depuis des générations et des générations dans sa famille, que des cousins conservent encore précieusement des connaissances rédigées avant la Révolution française et que son grand-père a été envoyé dans l'archipel, il y a près de 125 ans, pour ouvrir et gérer un comptoir où son père a été employé jusqu'à son décès prématuré, survenu en 1930, et dont des parents ont eu charge jusqu'à tout récemment.

Du collège à l'armée

A Sydney où il a vécu pendant trois ans et où il a fait de solides études collégiales, il a, nécessité oblige, appris la langue anglaise et quand, en 1942, il est entré volontairement dans les forces armées canadiennes, il maîtrisait suffisamment la langue gaélique pour tenir une conversation. "Je n'ai malheureusement retenu que les injures", déplore-t-il.

Comme on avait décidé de faire de lui un officier, on l'a envoyé au camp d'entraînement de Brockville.

On l'a ensuite muté à Kingston, car on s'était rendu compte qu'il pourrait être utile dans les services de renseignement. Il n'est pas devenu un maître-espion parce qu'il a subi une fracture à une rotule à Shilo, où on l'avait envoyé suivre un cours de parachutiste.

"J'ai été démobilisé en 1946, avant que je commence à me prendre pour un autre; je n'avais pas encore 24 ans et j'étais lieutenant", rappelle Edouard Légasse.



Edouard Légasse

l'illusion soit complète, affirme cet ingénieur à la retraite qui s'est établi à Ste-Catherine tout à fait par accident voilà huit ans.

"Il y avait deux ans que, presque chaque samedi, je prenais la route avec mon épouse, Andrée, dans l'espoir de dénicher un endroit tranquille où nous pourrions passer nos dernières années. Le cérémonial était toujours le même: nous mettions dans un panier de pique-nique une nappe, un poulet froid et une bouteille de vin blanc et nous partions. Au hasard, la plupart du temps. Nous avons parcouru presque tout le sud du Québec de cette façon. Un jour, nous avons appris qu'une maison qui, aux dires d'un agent immobilier, était faite sur mesure pour nous était à vendre à Ste-Catherine. Il avait raison. Après des

Expérience profitable

Sitôt démobilisé, il s'inscrit à la faculté de Génie de l'Université McGill et quand, quatre ans plus tard, il entre au service du ministère de la Voirie, il s'y connaît en terrassement comme peu d'ingénieurs frais diplômés car il a passé toutes ses vacances estivales et les fins de semaine de l'automne et du printemps à jouer à la taupie.

"Avec deux copains, je creusais des caves sous des maisons au pic et à la pelle. Lorsque le dimanche soir arrivait, nous n'avions pas besoin de nous faire bercer pour nous endormir: nous étions crevés", raconte-t-il.

Joueurs d'échecs invétérés et solides buveurs de vin rouge, les trois compères partageaient le même appartement. Quand l'un d'eux levait une jeune fille, ses compagnons allaient pudiquement prendre l'air.

Il travailla comme ingénieur en Gaspésie jusqu'au début des années 1960, alors qu'il devient délégué régional du ministère de l'Industrie et du Commerce avec pied-à-terre à New Carlisle. Il sera un promoteur enthousiaste de la pêche et de la consommation du crabe des neiges, un crustacé que, jusque-là, les pêcheurs rejetaient à la mer, quand ils ne le laissaient pas pourrir sur les quais.

De New York à Bécancour

En 1967, il a été nommé conseiller économique de la délégation du Québec à New York, une ville dont il a aimé la vie de quartier simple et chaleureuse.

Deux ans plus tard, il devient directeur général de la société chargée d'aménager à Bécancour le parc industriel le plus vaste du Québec. Quand, en 1979, il quitte ce poste

prestigieux, il laisse, là où il n'y avait à son arrivée que terres en friches et eaux dormantes, une forêt d'usines et un port qui peut accueillir des navires ayant 40 pieds de tirant d'eau.

Il reprend brièvement du service comme ingénieur à Montréal, mais le coeur n'y est plus et, lorsqu'il se rend compte qu'il travaille presque uniquement pour le fisc, il prend sa retraite.

A Ste-Catherine où il s'efforce de se rendre utile du mieux qu'il peut. Ses efforts ne passent pas inaperçus. En 1984, des concitoyens l'invitent à tenter sa chance dans l'arène politique municipale.

"Je m'attendais à une opposition solide. Je commençais à être connu, parce que je me mêlais d'un peu tout, mais je ne vivais à Ste-Catherine que depuis cinq ans. J'étais un maudit Français en plus. J'ai été très surpris d'être élu maire sans coup férir", avoue-t-il.

Il adore la tâche qui lui a été confiée il y a trois ans, comme il a aimé toutes les tâches qu'il a assumées auparavant. Elle lui permet, explique-t-il, de faire servir des connaissances qui rouilleraient si elles ne trouvaient plus de champs d'application.

Elle lui laisse aussi du temps pour le bricolage et le jardinage, ses passe-temps préférés. Et même pour la lecture, un vice dont il ne fait pas mystère, plongeant, chaque fois qu'il en a la chance, le nez dans un ouvrage consacré à la marine ou à la géographie ou bien dans un roman d'Alexandre Dumas.

NDLR. La publication de "Nos maires" sera suspendue les mardis 29 décembre et 5 janvier. Elle reprendra le 12 janvier.



L'AVANTAGE DU COMPTE OPTIMUM.

DE \$5,000 À \$9,999	→	5.875%
DE \$10,000 À \$24,999	→	6.00%
DE \$25,000 À \$49,999	→	7.43%
SUR LA TRANCHE SUPÉRIEURE À \$50,000	→	7.88%

MAINTENANT QUE LE COMPTE OPTIMUM VOUS OFFRE UN TAUX D'INTERÊT PLUS ÉLEVÉ SUR LES SOLDES DÉPASSANT \$50,000. PROFITEZ-EN POUR REGROUPER VOS AVOIRS.

Le Compte Optimum est plus qu'un compte d'épargne ordinaire. C'est un véritable compte investissement qui vous permet d'optimiser votre rendement sans immobiliser vos fonds et sans avoir à renouveler quoi que ce soit, ce qui n'est pas le cas des dépôts à terme, certificats de placement garanti ou bons du Trésor.

Généralement, le taux d'intérêt sur les soldes quotidiens de \$5,000* ou plus est égal ou supérieur à nos taux sur les dépôts à terme de 30 jours. Sur les soldes de \$10,000 ou plus, il est plus élevé. Sur ceux de \$25,000 ou plus, il est encore plus élevé!

Et maintenant, sur la tranche de votre solde qui est supérieure à \$50,000, la BNE vous fait bénéficier de son taux le plus élevé sur les comptes d'épargne.



Certaines banques et sociétés de fiducie n'offrent pas cet avantage sur leurs comptes d'épargne investissement. Avec Le Compte Optimum, plus vous investissez, plus vous y gagnez! Pour s'assurer que Le Compte Optimum demeure une formule d'investissement compétitive, la BNE revise périodiquement ses taux selon les conditions du marché. Vous pouvez donc être certain que votre argent fructifie aussi vite que vous le souhaitez.

Vous pensez peut-être que le fonctionnement de ce compte est compliqué? Détrompez-vous! Le Compte Optimum vous offre toute la souplesse d'un compte d'épargne ordinaire. Vous avez accès à vos fonds en effectuant un retrait, en faisant un cheque ou en utilisant un guichet automatique de banque. Et pour savoir ou vous en êtes, vous pouvez demander un livret de compte ou un relevé mensuel. Nos clients déjà titulaires d'un Compte Optimum savent qu'ils ont pris une bonne décision! Profitez-en vous aussi pour optimiser votre investissement.

*Le versement des intérêts se fait le dernier jour du mois. Aucun intérêt ne sera versé sur les soldes à la fermeture intermédiaire à 15,000\$. Les taux sont sujets à changement sans préavis.

Le Compte Optimum - compte investissement - est offert par la Société hypothécaire BNE et garanti par La Banque de Nouvelle-Écosse.

*Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.

